



Grade licence - Diplôme de formation générale en sciences médicales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade licence. Grade licence - Diplôme de formation générale en sciences médicales. 2016, Université de Caen Normandie - UNICAEN. hceres-02036140

HAL Id: hceres-02036140

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036140>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation
Formation conduisant à un diplôme
conférant le grade de licence

Diplôme de formation générale en
sciences pharmaceutiques

- Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Evaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Biologie intégrative, santé, environnement (BISE)

Établissement déposant : Université de Caen Basse-Normandie – UCBN

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le Diplôme de formation générale (DFG) en santé se déroule sur 3 ans. Il correspond au grade de licence et sanctionne le 1^{er} cycle d'études (180 european credit transfer system - ECTS). Les 6 semestres de formation du DFG ont pour but de donner aux étudiants les connaissances de base en sciences physico-chimiques, sciences biologiques, sciences médicales, sciences du médicament et sciences humaines.

La Première année commune aux études de santé (PACES - 60 ECTS), comprend un tronc commun de 7 unités d'enseignements (UE) dispensées sous forme de cours magistraux (CM) et d'enseignements dirigés (ED) et une UE spécifique de chacune des filières médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique. Chaque filière a son propre nombre de concours avec un concours et un classement spécifique et chaque étudiant a la possibilité de participer aux épreuves des 4 concours. Depuis la rentrée 2015, la faculté de médecine de Caen a ouvert une 5^{ème} filière permettant aux étudiants de PACES d'intégrer la formation en masso-kinésithérapie. Le dossier transmis par l'établissement ne précise pas le nombre d'étudiants PACES intégrés dans cette nouvelle filière au concours 2016.

Les étudiants admis en médecine, pharmacie et maïeutique poursuivront leurs études à l'Université de Caen Basse-Normandie - UCBN. Les 21 étudiants reçus en 2^{ème} année d'odontologie doivent intégrer une autre université, l'Université de Caen Basse-Normandie - UCBN ne disposant pas d'une faculté d'odontologie. Le dossier transmis par l'établissement ne fournit aucune information sur leur devenir.

Evaluation de la PACES

Synthèse de l'évaluation

L'information donnée aux lycéens et étudiants sur le contenu de la formation est satisfaisante. L'aide interne à la préparation des concours est bien structurée avec un tutorat organisé et supervisé par les enseignants. Les tuteurs sont des étudiants de 2^{ème} et de 3^{ème} année (DFG), rémunérés par l'université et choisis par la commission mixte PACES. Ce tutorat est particulièrement bien organisé et connaît un vrai succès auprès des étudiants de PACES : 1240 inscrits en 2014. L'UFR (unité de formation et de recherche) de médecine fournit pour chaque colle les grilles réponses type (275 000 en 2014-2015).

La commission mixte PACES, équivalent d'un conseil de perfectionnement, est très active. Elle constitue un organe de réflexion, d'observation et de concertation visant à assurer le suivi et l'évolution locale de la PACES. Ses propositions transmises aux conseils de pédagogie et au conseil de gestion concernent les points suivants : élaboration du calendrier universitaire, sélection des tuteurs, modification des contenus pédagogiques, intégration de la filière masso-kinésithérapie à la PACES, organisation de la journée des métiers, recueil des remarques et suggestions des étudiants tuteurs sur le déroulement de la PACES, analyse de l'impact des mesures prises sur le taux de réussite des étudiants.

Le dossier ne fait pas état d'une évaluation des enseignements par les étudiants.

La formation proposée est globalement bien structurée. On relève cependant plusieurs points à améliorer : des volumes horaires très importants en semestre 1 (UE 1 et UE 2, en particulier) dans le tronc commun et surtout un choix de coefficients ne faisant porter la sélection dans une filière donnée que sur ses UE spécifiques et donc sur un volume réduit de connaissances, enfin l'absence de mutualisation de l'UE spécifique pharmacie avec les trois autres. L'utilisation des TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) mériterait d'être mieux exploitée dès la PACES. La participation des enseignants de maïeutique et d'odontologie n'est signalée ni dans l'enseignement des UE spécifiques ni au jury de fin d'année.

Le cadre de réorientation des étudiants est bien codifié. Celle-ci est possible dès la fin du 1^{er} semestre avec facilitation de passage de la PACES vers les sciences de la vie et STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives). Un tutorat existe pour aider les étudiants à valider les UE non acquises du 1^{er} semestre.

En fin de 2^{ème} semestre, il existe une réorientation pour les étudiants n'ayant pas validé 60 ECTS : soit intégration en L2 (licence 2^{ème} année) dans certaines licences en fonction des notes et des proximités de programme, soit validation complète du semestre 1 et validation partielle ou non du semestre 2.

En fin de 2^{ème} semestre, les étudiants ayant validé 60 ECTS mais non classés en rang utile (étudiants « reçus-collés ») peuvent passer en L2 de licence STAPS.

Cependant, aucune analyse chiffrée de ces effectifs d'étudiants réorientés n'a été transmise.

S'il faut souligner la pertinence de ces réorientations en fin de PACES, on peut regretter qu'elles soient insuffisamment utilisées par les étudiants en raison probablement de la possibilité offerte à tous de redoubler, quels que soient les résultats obtenus. Enfin, une analyse des résultats des étudiants classés en rang utile prenant en compte leurs choix exprimés initialement serait particulièrement intéressante.

Points forts :

- Commission mixte PACES très active.
- Rôle important du tutorat organisant des colles hebdomadaires et des examens blancs.
- Procédure satisfaisante de réorientation après échec au concours.
- Information très satisfaisante des lycéens.

Points faibles:

- Possibilité de redoublement pour tous, sans prise en compte des résultats obtenus aux épreuves du concours.
- Volumes horaires trop importants dans certaines UE du tronc commun.
- Coefficients peu différents d'une filière à l'autre dans le tronc commun.
- Absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Conclusions :

Globalement, les solutions proposées par l'Université de Caen Basse-Normandie - UCBN pour l'organisation de la PACES doivent être considérées comme efficaces et satisfaisantes. Cependant, dans le cadre d'une autoévaluation qu'il est nécessaire de mettre en place et qui devra s'appuyer, en particulier, sur la commission mixte PACES, une réflexion doit s'engager sur deux points principaux : les conditions du redoublement des étudiants, incluant une analyse fine de la réussite des primants et des redoublants ; l'organisation de certaines UE (volumes horaires, mutualisation entre filières, répartition des coefficients). Enfin, il semble souhaitable d'intégrer les enseignants de maïeutique et le responsable de la filière odontologie de l'université de Rennes dans les jurys de fin d'année.

OBJECTIFS DE LA PACES ET MODALITES PEDAGOGIQUES

1- Information des étudiants sur la PACES	<p>L'information des étudiants sur le contenu de la PACES est bien organisée. Plusieurs moyens de diffusion sont utilisés : journée du lycée en novembre et décembre de l'année précédente, accès au site de la faculté de médecine à partir du mois de mai, présentation de la PACES dans les lycées de la région par des tuteurs.</p> <p>Un accueil des étudiants inscrits est organisé le 1^{er} jour de la rentrée pendant une demi-journée : les choix des filières sont présentés avec résultats statistiques de réussite pour chacune des filières et le numerus clausus correspondant. En revanche, il ne semble exister aucune information sur les compétences attendues.</p> <p>L'accueil des étudiants en situation de handicap est organisé. Ils disposent de conditions particulières adaptées à chacun après avis de la médecine préventive (temps supplémentaire, composition en salle particulière, utilisation d'un ordinateur, etc.). Le cas des salariés n'est toutefois pas évoqué. On ne note aucune information pour les étudiants ayant des contraintes autres.</p> <p>Une présentation claire est faite des débouchés offerts et des réorientations possibles dès le 2^{ème} semestre, avec l'organisation d'une journée des métiers en janvier.</p>
2- Structure et organisation de la PACES	<p>Les modalités pédagogiques sont classiques : 2/3 de cours magistraux (CM) en visio-conférence sur 2 amphis et diaporama mis sur Moodle ; 1/3 des enseignements sous la forme d'enseignements dirigés (ED) donnés par groupe de 150, 100 ou 50 étudiants en fonction de la matière enseignée. On peut toutefois s'interroger sur la différence entre un ED de 150 étudiants et un CM.</p> <p>La répartition des UE entre les 2 semestres est satisfaisante, permettant une réorientation dès la fin du 1^{er} semestre.</p> <p>Toutefois les volumes horaires sont très élevés dans certaines UE : l'UE1 avec 112 heures 50, l'UE2 avec 89 heures et les UE spécifiques (70 heures en médecine).</p> <p>On note un déséquilibre en terme de volume d'enseignement entre le 1^{er} et le 2^{ème} semestre : 279 heures au total (CM + ED) pour le 1^{er} semestre (en réalité sur 3 mois) et 241 à 255 heures selon les filières pour le 2^{ème} semestre sur 4 mois.</p> <p>Les coefficients sont peu différents d'une filière à l'autre dans le tronc commun faisant porter la sélection dans une filière donnée principalement sur les UE spécifiques.</p> <p>Il existe une mutualisation correcte des UE entre les filières spécifiques de médecine, odontologie, maïeutique et kinésithérapie. En revanche aucune heure des UE spécifiques de la filière pharmacie n'est mutualisée avec une autre filière ce qui n'incite pas les étudiants à préparer le concours de pharmacie hormis ceux ayant une motivation forte.</p>
3- Organisation du concours	<p>La nature des épreuves est classique, sous forme de QCM dans toutes les UE, sauf pour l'UE 7 <i>santé société humanité</i> où il y a des QCM et Questions Rédactionnelles nécessitant une double correction.</p> <p>L'organisation matérielle du concours est satisfaisante de même que celle de la correction des copies.</p>
DISPOSITIFS D'AIDE A LA REUSSITE	
4- Dispositifs en place	<p>Il existe un tutorat avec des tuteurs rémunérés (ce qui est rare) choisis par la commission mixte PACES. Les critères de choix ne sont pas communiqués. Ces tuteurs organisent un stage de pré-rentrée lors de la dernière quinzaine d'août, permettant à l'étudiant de se familiariser avec les locaux et les sujets abordés pendant les cours.</p> <p>Chaque tuteur accompagne un groupe d'au moins 25 étudiants (1240 inscrits en PACES pour l'année 2014-2015). Cet accompagnement se traduit par des conseils, des questions posées sur un forum et par l'élaboration et la correction de « colles » chaque semaine et d'épreuves de concours blanc (1 par semestre), celles-ci étant supervisées par des enseignants. L'UFR de médecine fournit pour chaque colle les grilles réponses type (275 000 en 2014-2015).</p> <p>Aucun élément n'est fourni sur la prise en charge des étudiants en difficulté d'apprentissage ou en voie d'abandon.</p>

<p>5- Réorientation</p>	<p>Début janvier, est organisée une journée des métiers dont le but est d'informer les étudiants sur les différentes filières accessibles par la PACES ainsi que sur les autres cursus possibles en cas d'abandon de la PACES.</p> <p>En fin de 1^{er} semestre, une réorientation est possible avec facilitation de passage de la PACES vers les sciences de la vie et STAPS.</p> <p>En fin de 2^{ème} semestre, une réorientation est possible pour les étudiants « collés » (ayant une moyenne inférieure à 10/20) avec, soit intégration en L2 dans certaines licences en fonction des notes obtenues dans les UE de PACES et des proximités de programme, soit validation complète du semestre 1 et validation partielle ou non du semestre 2.</p> <p>En fin de 2^{ème} semestre, les étudiants « reçus-collés » (étudiants ayant obtenu une moyenne supérieure à 10/20 mais non classés en rang utile), peuvent intégrer la formation STAPS en L2. Ils peuvent également bénéficier de validations d'UE en vue de poursuivre une 2^{ème} année de la licence dans le domaine des sciences de la vie. Par ailleurs, les étudiants « reçus-collés » en PACES sont exemptés de l'épreuve écrite d'admissibilité en école de formation aux soins infirmiers (Institut de formation en soins infirmiers, IFSI) et, s'ils satisfont aux épreuves orales d'admissions, admis directement en première année.</p>
<p>6- Réinscriptions ultérieures</p>	<p>L'UFR de Caen n'a pas mis en place le dispositif de réorientation selon l'article 11 de l'arrêté du 28 octobre 2009 qui consiste en la possibilité de réinscription ultérieure après validation de 60 ECTS dans d'autres formations universitaires. Tous les étudiants de PACES peuvent s'inscrire en redoublement, quel que soit leurs résultats, ce qui est regrettable.</p>
<p>TAUX DE REUSSITE ET SUIVI DES ETUDIANTS</p>	
<p>7- Effectifs et résultats</p>	<p>Depuis 5 ans, une légère augmentation du nombre d'inscrits (toutes filières confondues) est observée. Il en est de même pour le pourcentage de redoublement et le nombre de « reçus-collés ». Les effets du redoublement sur la réussite au concours n'ont pas été communiqués. Toutefois, les étudiants qui ont fait le choix de s'inscrire à plusieurs concours réussissent mieux s'ils sont doublants et ce pourcentage augmente sur les 5 dernières années.</p> <p>Concernant l'origine du baccalauréat, la quasi-totalité des reçus à l'issue de la PACES (toutes filières confondues) provient d'un baccalauréat scientifique.</p> <p>Selon la filière choisie, et à titre d'exemple, le pourcentage de classés en rang utile par rapport aux étudiants présents aux épreuves varie de 11,7 % (maïeutique) à 37,3 % (pharmacie) pour l'année 2014-2015. Les chiffres des années antérieures n'ont pas été fournis. Ce résultat est en relation directe, pour chaque filière, avec le ratio entre le nombre de places disponibles et le nombre de candidats présents au concours. Il ne rend donc pas compte de la difficulté des concours respectifs. Une analyse plus fine des pourcentages de réussite tenant compte de l'ordre des choix serait certainement plus instructive et plus valorisante.</p>
<p>8- Suivi des étudiants réorientés</p>	<p>Aucun résultat n'est donné sur le devenir des étudiants réorientés. Un projet de mise en place de ce suivi est signalé avec l'aide de la Cellule d'aide au pilotage de l'université.</p>
<p>PILOTAGE DE LA FORMATION</p>	
<p>9- Equipe pédagogique et jurys</p>	<p>L'équipe pédagogique dédiée à la PACES comprend 61 enseignants des facultés de médecine et de pharmacie dont 5 non titulaires (chef de clinique assistant et assistants hospitalo-universitaires), 2 enseignants d'autres composantes de l'université et 5 professionnels.</p> <p>On ne dispose pas du nombre d'enseignants participant aux ED. Chaque UE du tronc commun est coordonnée par un binôme (hospitalo-universitaire de médecine et enseignant de pharmacie). L'UE spécifique d'odontologie est sous la responsabilité d'un professeur des universités - praticien hospitalier (PU-PH) d'odontologie de Rennes. La faculté de Caen ne précise pas si ce PU-PH participe à l'enseignement. A noter que la composante odontologie n'existe pas à Caen.</p> <p>Le jury du concours est constitué par les binômes coordonnant chaque UE. Il n'est pas précisé si le coordinateur d'odontologie ainsi que les responsables des écoles de maïeutique font partie du jury.</p>

10- Conseil de perfectionnement	Une commission dont la composition est proche de celle d'un conseil de perfectionnement (excepté l'absence d'intervenants extérieurs) a été mise en place depuis 2013-2014. Des étudiants tuteurs de DFGSM 2 et 3 y participent. Cette commission mixte PACES, visant à assurer le suivi et l'évolution locale de la PACES est un organe de réflexion, d'observation et de concertation. Les propositions sont soumises au conseil de pédagogie et au conseil de gestion.
11- Autoévaluation et évaluation des enseignements par les étudiants	Le dossier fourni par l'établissement ne donne aucune information sur ce point.
FLUX D'ETUDIANTS ET EFFECTIFS DE LA FILIERE DE PACES	
12- Effectifs et résultats de la filière pharmacie	<p>Le nombre d'inscrits en filière pharmacie est assez stable (412 en 2011 vs. 388 en 2013) avec cependant une diminution significative en 2014 (308). Le dossier fourni par l'établissement ne donne pas d'explication à cette baisse.</p> <p>Le pourcentage d'admis en 2^{ème} année est important, entre 23,3 % en 2011 et 37,5 % en 2010 dont 25 % de primants. Il est relativement stable entre 2010 et 2013 (fluctuation d'environ 1 à 2 %) avec une augmentation importante d'environ 6,3 % en 2014. En 2014, la promotion de 2^{ème} année de filière comprenait 6 étudiants étrangers.</p>

Deuxième et troisième années

Synthèse de l'évaluation

L'analyse des différents éléments du dossier semble indiquer une bonne cohérence de la poursuite des enseignements après la PACES permettant aux étudiants d'avoir une formation de qualité dans le domaine des sciences pharmaceutiques. Les enseignements de DFGSP2 (DFG en sciences pharmaceutiques 2^{ème} année) et DFGSP3 (DFG en sciences pharmaceutiques 3^{ème} année) permettent aux étudiants d'acquérir des compétences générales en sciences pharmaceutiques et plus particulièrement en sciences exactes et en sciences biologiques. Durant le DFGSP2 sont également mis en route des enseignements plus spécifiques concernant le médicament et autres produits de santé qui sont ensuite approfondis durant le DFGSP3 avec l'introduction des enseignements coordonnés autour de groupes de pathologies. Une réunion d'information à chaque rentrée permet aux étudiants d'obtenir des informations en particulier concernant le plan général des études, les recommandations en matière de travail, le contenu des filières, les thématiques développées, les stages obligatoires et les compétences complémentaires qu'ils peuvent acquérir en informatique, en anglais et en initiation aux gestes et soins d'urgence et dans le cadre d'une orientation recherche par des stages. Ainsi, un tutorat est organisé par les étudiants de DFGSP3 à l'intention de ceux de DFGSP2, pour aider ces derniers à la compréhension de points difficiles du cours. Il est à noter également la mise en place d'un dispositif d'aide à l'orientation, sous forme d'entretiens individuels avec des enseignants et des professionnels de chacune des filières (officine, hôpital, industrie, enseignement). Enfin, les étudiants de DFGSP3 sont incités à participer aux forums des métiers les concernant. Un nombre limité d'étudiants (deux à trois) ont la possibilité de bénéficier d'une ouverture internationale en effectuant leur 3^{ème} année à l'étranger dans la cadre d'un programme Erasmus+ avec des partenaires européens. Bien qu'un effort particulier soit fait pour favoriser l'acquisition de l'anglais avec des enseignements au cours de chaque semestre de DFGSP2 (12 heures de TD en semestre 3 et 13 heures de TD en semestre 4) et de DFGSP3 (12 heures en semestre 5 et 12 heures en semestre 6), il serait souhaitable que cette formation donne lieu à une certification en anglais.

Le pilotage de la formation peut s'appuyer sur une équipe pluridisciplinaire d'enseignants-chercheurs appartenant aux sections 85, 86 et 87 du CNU (Conseil national des universités) et de très nombreux intervenants professionnels en particulier du domaine hospitalier et des pharmaciens d'officine. Il n'existe pas de véritable conseil de perfectionnement mais une commission pédagogique qui a des missions surtout organisationnelles et non évaluatives comme définir le contenu des enseignements, l'organisation des emplois du temps et les modalités du contrôle des connaissances. L'évaluation des enseignements par les étudiants a été mise en route en 2014-2015 et l'analyse des résultats est en cours ; et l'évaluation des stages par les étudiants se fait à l'aide d'une fiche d'appréciation. Dans le cadre du suivi de la formation, des indicateurs de suivi, de performance et de pilotage sont utilisés pour faire une certaine autoévaluation et initier une réflexion sur la future offre de formation.

Points forts :

- Dossier bien présenté et renseigné.
- Formation de qualité avec de nombreux moyens d'aide à la réussite.
- Nombreux dispositifs d'aide à l'orientation.
- Pilotage essayant d'adapter la formation au besoin des étudiants dans le but d'améliorer leur réussite.

Points faibles :

- Absence de véritable conseil de perfectionnement.
- Autoévaluation non encore totalement mise en place.

Conclusions :

L'organisation des 2^{ème} et 3^{ème} années des études de pharmacie s'articule bien avec la PACES. Un certain nombre de dispositifs d'aide à la réussite comme l'entretien individuel d'orientation professionnelle explique le faible nombre d'étudiants quittant la formation ainsi que le faible taux de redoublement en DFGSP3. Ces bons résultats devraient encore s'améliorer avec la prise en compte de l'évaluation des enseignements par les étudiants, la création d'un conseil de perfectionnement ayant à disposition une autoévaluation complète du diplôme.

Analyse

OBJECTIFS ET MODALITES PEDAGOGIQUES	
<p>1- Structure générale et modalités pédagogiques</p>	<p>Le Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques sanctionne 3 années de formation. Après la PACES, les 2^{ème} et 3^{ème} années axées sur les sciences exactes et biologiques permettent aussi d'acquérir des connaissances plus spécifiques à l'étude du médicament (pharmacologie, chimie thérapeutique, formulation, groupes de pathologies, etc.). Ces enseignements (CM, TD, TP) s'organisent en tronc commun, UE librement choisies et stages. Le mode de validation des UE s'effectue sous forme d'écrits et d'oraux. L'ensemble est cohérent et bien équilibré donnant à l'étudiant des connaissances pluridisciplinaires propres à construire son parcours professionnel futur selon la filière choisie en 4^{ème} année (internat, industrie/recherche, officine).</p> <p>Les supports de cours ainsi que des questionnaires d'autoévaluation (chimie organique, physiologie) sont déposés par les enseignants sur la plate-forme Moodle. Par ailleurs, en physiologie, les étudiants ont accès, lors de certaines séances de travaux pratiques, au logiciel Labtutor qui permet de simuler différentes méthodes d'exploration fonctionnelle (électrocardiogramme, mesure de la pression artérielle, spirométrie, etc.).</p> <p>A chaque rentrée une réunion d'informations permet aux étudiants de se renseigner sur l'année en cours, les filières et métiers accessibles à l'issue de leur 3^{ème} année d'études. Un forum des métiers vient compléter les renseignements délivrés.</p>
<p>2- Dispositifs particuliers</p>	<p>Les étudiants ont la possibilité d'acquérir des compétences transversales en informatique (C2i), en anglais (remise à niveau et TD en DFGSP2 et DFGSP3) et sont initiés aux gestes et soins d'urgence (niveau 1 en DFGSP2). Par ailleurs un enseignement de communication (20 heures) est également intégré dans le cursus. A noter que la possibilité offerte aux étudiants de DFGSP3 d'effectuer un stage d'initiation à la recherche constitue une ouverture vers une poursuite d'études en doctorat d'université.</p>

DISPOSITIFS D'AIDE A LA REUSSITE	
<p>3- Dispositifs en place</p>	<p>En plus des différentes réunions d'information accessibles aux étudiants, ceux-ci bénéficient en DFGSP3 d'un entretien individuel d'orientation professionnel pour les aider dans leurs choix. Dans le cadre des dispositifs d'aide à la réussite il est aussi à souligner la mise en place depuis la rentrée 2015 d'un tutorat en DFGSP2 par les étudiants de DFGSP3 ainsi que celle d'un dispositif pédagogique de soutien (TD de remédiation en chimie organique, chimie analytique et galénique) par les enseignants chercheurs. Durant le tutorat, un effort particulier est fait pour l'entraînement de la prise de notes, la hiérarchisation des connaissances, la compréhension de certaines bases ou autres difficultés dans les matières enseignées. Le travail des tuteurs est valorisé par la validation d'une UE librement choisie de 3 ECTS lors du semestre 6.</p> <p>Les étudiants en difficulté sont invités à rencontrer le doyen en vue d'améliorer leurs méthodes d'apprentissage.</p>
<p>4- Ouverture à l'international</p>	<p>L'ouverture à l'international est en cours de développement puisque les étudiants peuvent effectuer leur 3^{ème} année d'études en Espagne, Italie ou Allemagne dans le cadre d'un programme Erasmus+. Malheureusement on peut regretter que cette possibilité ne touche que 2 à 3 étudiants par an actuellement. Réciproquement l'UFR accueille annuellement 2 à 3 étudiants étrangers en programme Erasmus+.</p>
PILOTAGE DE LA FORMATION	
<p>5- Eléments du pilotage</p>	<p>L'équipe pédagogique est composée d'enseignants chercheurs (42) et d'un nombre étonnamment important d'intervenants extérieurs (106). La gestion est supervisée par une responsable de scolarité assistée d'une gestionnaire.</p> <p>Il n'existe pas de véritable conseil de perfectionnement mais une commission pédagogique composée de 15 représentants « enseignants », de 15 représentants étudiants, d'un responsable administratif et d'un responsable de la scolarité. Cette commission se réunit sur convocation de son président. Les modalités de contrôle des connaissances, la composition et le fonctionnement des jurys sont établies chaque année.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants a été mise en place en 2014-2015 pour chaque UE (61 % et 49 % de participation respectivement en DFGSP2 et DFGSP3). Les résultats de ces évaluations ne sont pas connus actuellement. Pour ce qui est de l'évaluation des stages, chaque étudiant remet une fiche d'appréciation pouvant amener des aménagements dans le cahier des charges des stages.</p> <p>Dans le cadre du suivi de la formation, un certain nombre d'indicateurs ont été mis en place (effectifs étudiants boursiers ou non, handicapés, pourcentage d'inscrits en master, mobilité internationale, indicateurs de pilotage, ouverture à la formation continue) permettant de réaliser une certaine autoévaluation de la formation et conduisant à une réflexion sur la future offre de formation et en particulier à une identification des besoins. Les efforts doivent être poursuivis en ce sens avec un élargissement des critères autoévalués.</p>
BILAN DES EFFECTIFS ET DU SUIVI DES ETUDIANTS	
<p>6- Effectifs et suivi</p>	<p>Au cours des cinq dernières années (2010-2011 à 2014-2015), le nombre d'inscrits pédagogiques varie de 108 à 127 en DFGSP2 et de 90 à 112 en DFGSP3. Les taux de redoublement en 2^{ème} année sont compris entre 11 et 22 % et en 3^{ème} année entre 0 et 9 %. Chaque année quatre à cinq étudiants se réorientent vers des études de droit, de diététique, de sciences ou vers l'armée de l'air. Le nombre d'étudiants recrutés par passerelles entrantes est très faible : un par an en moyenne. L'analyse des cinq années ne montre pas de tendance particulière.</p>

Observations de l'établissement

LISTE DES FORMATIONS A PROPOS DESQUELLES LES RAPPORTS D'ÉVALUATION DU HCERES N'APPELLENT PAS D'OBSERVATION DE LA PART DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE

Dans le champ « Biologie intégrative, santé, environnement », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence professionnelle Industries chimiques et pharmaceutiques spécialité Procédés et technologies pharmaceutiques
- Licence professionnelle Protection de l'environnement spécialité Gestion de l'eau en milieu rural
- Licence professionnelle Santé spécialité Visiteur médical
- Diplôme de formation générale en sciences médicales
- Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques

Dans le champ « Economie et gestion », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence Economie et gestion
- Licence professionnelle Agronomie spécialité Conseiller en entreprise agricole
- Licence professionnelle Aménagement du territoire et urbanisme spécialité Création d'activité et accompagnement de projet en territoire rural ou périurbain
- Licence professionnelle Management des organisations spécialité Contrôle de gestion opérationnelle
- Licence professionnelle Management des organisations spécialité Qualité-sécurité-environnement
- Master Economie fondamentale et appliquée

Dans le champ « Histoire, mémoire, patrimoine, langage », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Master Document
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Sciences du langage

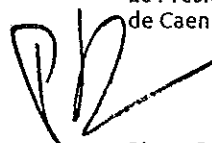
Dans le champ « Homme, sociétés, risques, territoire », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence Géographie et aménagement
- Licence Sciences de l'éducation
- Licence professionnelle Protection de l'environnement spécialité Gestion des ressources environnementales en milieu rural. Métiers du développement durable
- Master Géographie
- Master Sciences de l'éducation

Dans le champ « Structures, informations, matière et matériaux, chimie », les rapports d'évaluation du HCERES portant sur les formations suivantes n'appellent pas d'observation de la part de l'Université de Caen Normandie :

- Licence Mathématiques et informatiques appliquées aux sciences humaines et sociales
- Licence Physique
- Licence Sciences pour l'ingénieur
- Licence professionnelle Activités et techniques de communication spécialité Webmestre
- Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle spécialité Conception et supervision des systèmes automatisés
- Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle spécialité Systèmes automatisés et réseaux industriels en environnement contrôlé
- Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle spécialité Systèmes informatiques embarqués
- Licence professionnelle Mécanique spécialité Plasturgie et matériaux composites (CAO)
- Licence professionnelle Techniques et activités de l'image et du son spécialité Acquisition et traitement d'images
- Master Électronique, électrotechnique, ondes, automatique
- Master Mathématiques et applications
- Master Physique

Le Président de l'Université
de Caen Normandie,



Pierre DENISE